

11437/21 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 28 octobre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 28 octobre 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Mozambique en vue d'un accord sur le statut de la mission de formation militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUTM Mozambique)

E 16166

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**